



fédération des associations
d'étudiant-e-s de l'Université
de Lausanne

Rapport d'activité

Année 2015-2016

Table des matières

<u>I. Introduction : aperçu de l'année écoulée</u>	1
A. Composition du Bureau et du Secrétariat	1
B. Répartition des dossiers sur l'année	2
<u>II. Rapports généraux</u>	3
A. Regard du Secrétariat	3
B. Regard de la co-présidence	3
C. Principaux dossiers de l'année	4
D. Rapport du Comité de rédaction de L'auditoire	13
E. Rapports des Commissions de l'Assemblée des délégué-e-s	14
<u>III. Rapports des représentant-e-s auprès d'institutions tierces</u>	15
A. Commissions de l'Université de Lausanne	15
1. Commission de la restauration (CRUNIL)	15
2. Commission de la bibliothèque (COBIB)	15
3. Commission sociale et Bureau de la commission sociale	16
4. Commission de durabilité	17
5. Commission de l'égalité des chances	17
6. Commission de la recherche scientifique	18
7. Commission de l'enseignement	18
8. Commission des relations internationales et de la mobilité	19
9. Comité de sélection des échanges	19
10. Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)	19
11. Commission des sports universitaires (CSU)	20
12. Commission culturelle	20
13. Commission de la communication	20
14. Commission de la relève	20
15. Comité de sélection du fonds d'innovation pédagogique (FIP)	20
16. Conseil de discipline de l'UNIL	21
B. Autres institutions	21
1. Librairie Basta !	21
2. Commission cantonale sur les bourses d'études	21
3. Fréquence Banane	21
4. FSLE	21
5. UNES	21

I. Introduction : aperçu de l'année écoulée

A. Composition du Bureau et du Secrétariat

Rentrée 2015	Coprésidence : Francisco Da Cruz Sousa Martins et Margherita Piacentini Domaine politique de la formation : Laia Soler, Joachim Léger, Paulo Silva Gomes Domaine services et communication : Jean Gafan, Noémie Barras, Loïc Pillard, Aurélie Potocki
Septembre 2015	Démission de Laia Soler et Jean Gafan. Election de Maud Reveilhac et Alexandre Held au Bureau
Mai 2016	Démission de Margherita Piacentini et Noémie Barras Election de Joachim Léger à la coprésidence Election de Laia Soler et Arnaud Blanchard au Bureau
Rentrée 2015	Secrétaire générale : Olia Marincek Secrétaire administratif et comptable : Matteo Knobel

B. Répartition des dossiers sur l'année

Domaine politique de la formation	Domaine services et communication
Anonymisation et dossier examens : Joachim Léger, Alexandre Held, Margherita Piacentini Logement : Aurélie Potocki, Maud Reveilhac Espace associations : Francisco Da Cruz Sousa Martins, Loïc Pillard Commissions de l'UNES : Loïc Pillard, Noémie Barras, Alexandre Held RLAEF : Margherita Piacentini, Alexandre Held Taxes d'études : Maud Reveilhac, Paulo Silva Gomes Egalité des chances : Paulo Silva Gomes, Maud Reveilhac Restauration : Loïc Pillard, Francisco Da Cruz Sousa Martins Processus qualité : Loïc Pillard RIE III : Maud New Public Management : Maud Augmentation taxes EPF : Alexandre Held, Maud Reveilhac Durabilité : Francisco Da Cruz Sousa Martins Plagiat : Alexandre Held	Unilive : Francisco Da Cruz Sousa Martins, Joachim Léger, Alexandre Held Journée d'accueil : Joachim Léger, Loïc Pillard, Francisco Da Cruz Sousa Martins) Apéro des associations/Point Virgule : Aurélie Potocki, Noémie Barras, Olia Marincek Don du Sang : Noémie Barras, Aurélie Potocki, Paulo Silva Gomes Enquête « Comment allez-vous ? » : Noémie Barras, Paulo Silva Gomes Vin chaud : Aurélie Potocki, Loïc Pillard Subventions : Loïc Pillard, Noémie Barras Marché : Joachim Léger, Loïc Pillard Site web : Olia Marincek Médias sociaux : Aurélie Potocki, Olia Marincek Journée de l'égalité : Joachim Léger, Maud Reveilhac, Aurélie Potocki Agenda : Aurélie Potocki Commission d'aide aux recours estudiantins (CARE) : Joachim Léger, Margherita Piacentini, Arnaud Blanchard
Autres	
Relations avec l'UNES : tou-te-s Archivage : tou-te-s Fonds d'innovation pédagogique (FIP) : Loïc Pillard OCBE et cas dignes d'intérêt : Paulo Silva Gomes Lausanne 2020/Vortex : Aurélie Potocki, Olia Marincek, Francisco Da Cruz Sousa Martins, Loïc Pillard Commission sociale : Paulo Silva Gomes Bureau de la commission sociale : Paulo Silva Gomes	

II. Rapports généraux

A. Regard du Secrétariat

Olia Marincek

Durant cette seconde année d'activité au secrétariat de la FAE, il me semble essentiel de relever que les membres du Bureau ont su former une équipe soudée qui a fait preuve d'une grande implication et de sérieux dans tous les dossiers traités par l'exécutif de la FAE. A titre personnel, j'ai pu compter sur le soutien en toutes circonstances de l'ensemble des membres du Bureau. En dépit de critiques touchant parfois les individus qui le composent l'exécutif a su continuer à mener à bien ses missions malgré un contexte difficile et une charge de travail supplémentaire. La situation vécue sur la fin du semestre de printemps 2016 est une épreuve qui aura permis de resserrer davantage les liens entre les membres du Bureau et le secrétariat.

La collaboration avec le secrétaire administratif et comptable de la FAE, Matteo Knobel, s'est poursuivie sur une note aussi positive que lors de son entrée en fonction au début de l'année 2015.

B. Regard de la co-présidence

Francisco Da Cruz Sousa Martins

Bien que chargé, le début d'année fut marqué par une excellente atmosphère au sein du Bureau ainsi qu'au sein de l'AD, avec des délégué-e-s plus présent-e-s et impliqué-e-s que l'année précédente. Profitant de ce climat favorable, le Bureau a pu maintenir ses activités courantes tout en développant de nouveaux services, dont le Troc-o-pole, la CARE et le conseil aux associations. En poursuivant nos réflexions sur notre rapport aux associations membres et notre rôle de faitière au niveau de l'UNIL, nous avons également questionné notre rapport à notre faitière nationale, à savoir l'UNES. Ce dernier étant compliqué et régulièrement décevant, la décision de l'UNES de déposer un recours contre l'une de ses sections souhaitant la quitter, l'AGEF, puis de maintenir ce recours, [cf. AD du 21 mars 2016] a conduit à deux assemblées très mouvementées.

L'AD du 25 avril 2016 a débouché sur notre sortie de l'UNES et l'AD suivante a vu l'annonce d'un référendum contre cette décision, ainsi qu'une remise en cause du Bureau exécutif par un délégué. Si le Bureau a toujours pu justifier ses choix et démontrer sa bonne foi, ces deux assemblées ont rappelé l'importance des règlements dans la résolution des litiges ainsi que l'importance de cultiver un climat de confiance au sein d'une assemblée composée d'étudiant-e-s bénévoles, avec les limites que cela implique (activité secondaire subordonnée à d'autres choses prioritaires telles que études, travail, vie privée, etc.). Si les tensions peuvent en partie s'expliquer par le couple changement/résistances, le fait qu'un membre du législatif ait pu douter à ce point de son exécutif est en soi un constat d'échec, dont il convient de tirer les enseignements pour continuer à nous améliorer.

A noter que la bonne gestion de ces moments de tensions internes nous a certes valu les compliments de plusieurs-e-s délégué-e-s, mais cette période fut particulièrement chronophage et usante pour l'ensemble du Bureau. Le rapport d'activité de l'année dernière évoquait déjà la gestion de l'usure comme enjeu important pour maintenir la qualité de l'engagement et du travail, et cela gagne à rester présent dans nos esprits cette année encore. À cet égard, l'arrivée des vacances et d'un rythme réduit fut salubre et nous aura permis de travailler sur notre communication aux étudiant-e-s. Enfin, cette fin d'année fut marquée par le renouvellement de l'entier du Rectorat de l'UNIL, à l'exception du vice-recteur Benoît Frund qui rempile pour un nouveau mandat. Notre allocution au Dies Academicus le 3 juin 2016¹ fut une première occasion de rappeler à la nouvelle équipe quelques-uns des enjeux chers aux étudiant-e-s.

Joachim Leger

Durant l'année académique 2015-2016, les sollicitations adressées au Bureau de la FAE furent nombreuses. Les membres du Bureau et le secrétariat de la FAE ont su faire face à aux nombreux défis rencontrés. En tête, les deux derniers mois du semestre de printemps, durant lesquels la charge de travail exigée de chacun de mes coreligionnaires fût grande. En dépit des difficultés engendrées par ladite période, le Bureau de la FAE a gardé l'unité qui le caractérise. Si des erreurs ont été commises (irrespect d'un délai), l'exécutif de la FAE a su assumer la responsabilité de celles-ci (proposition d'invalidation). Par ailleurs, j'estime qu'étant demeuré maître de soi devant les provocations, qui furent nombreuses suite à la décision de l'AD de sortir de l'UNES, le Bureau de la FAE a pu démontrer le caractère impérieux de ses engagements.

Nous sommes conscients que le Bureau de FAE doit encore améliorer sa capacité à communiquer avec les étudiant-e-s et les différentes structures du monde étudiantin. Durant l'année à venir, nous nous efforcerons de faire connaître notre association à ceux/celles-ci. Par ailleurs, le Bureau de la FAE a pu se montrer clivant durant cette année, il nous appartient d'entreprendre tous ce qui est nécessaire afin de ne pas répéter cette situation.

Je tiens enfin à souligner l'excellence des membres du secrétariat sur lequel le Bureau de la FAE a pu s'appuyer tout au long de cette année de labeur. Leurs compétences ont permis à la FAE d'accomplir pleinement les tâches qui lui incombent. Ce qui m'amène à m'interroger sur notre capacité à remplir nos engagements quand lesdites compétences viendront à manquer. Les contrats touchant à leur terme, il apparaît qu'une des missions prioritaires de la FAE, durant la prochaine année académique, sera de préparer la succession du secrétariat.

C. Principaux dossiers de l'année

Hausse des taxes d'études pour les étudiant-e-s étrangers/ères dans les EPF

Lors de l'AD du 26 octobre 2016, les délégué-e-s chargent le Bureau de la FAE de prendre contact avec l'AGEPoly et lors de l'AD du 23 novembre 2015, de rédiger avec celle-ci une prise de position – sur la possibilité, annoncée dans le cadre de la révision de la loi des EPF, de permettre le triplement

¹ Vidéo disponible ici : <https://www.unil.ch/central/fr/home/menueinst/organisation/documents-officiels/dies--archives/dies-2016.html>

des taxes d'études pour les étudiant-e-s étrangers/ères. Cette prise de position – co-rédigée par la FAE (Olia Marincek et Maud Reveilhac) et l'AGEPoly (Fabio Zuliani et Florent Devillard) – est adoptée lors de l'AD du 14 décembre 2015 et publiée le 16 décembre 2015².

Doublement des taxes d'études dans les EPF

Au début de l'année 2016, le Président de l'EPFL Patrick Aebischer annonce envisager un doublement des taxes d'études pour les étudiant-e-s de l'école polytechnique. Après avoir pris contact avec l'AGEPoly, la FAE publie le 18 février 2016³ une prise de position – co-rédigée par la FAE (Olia Marincek et Maud Reveilhac) et l'AGEPoly (Fabio Zuliani et Florent Devillard) – s'indignant de ce projet et dénonçant une mesure qui aurait pour conséquence de restreindre l'accès à la formation supérieure.

Troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III)

Au semestre d'automne 2015, la FAE dépose un postulat (rédigé par Maud Reveilhac, en collaboration avec Aurélie Potocki pour la traduction en allemand et avec Olia Marincek) en vue de la 165^e AD de l'UNES, formulant une demande de prise de position de l'UNES pour défendre les intérêts des étudiant-e-s au niveau fédéral face à la RIE III. Conformément aux statuts de l'UNES, la FAE charge, par ledit postulat, le Bureau de l'UNES de soumettre un projet de proposition visant à défendre les intérêts des étudiant-e-s au niveau fédéral dans le contexte de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). Le postulat est adopté par une nette majorité lors de la 165^e AD de l'UNES. Par la suite, n'ayant pas eu de nouvelles de la part de l'UNES à ce propos, le Bureau de la FAE a été surpris d'apprendre qu'une prise de position allait être votée à la 166^e AD de l'UNES se déroulant du 22 au 24 avril 2016 à Berne. Malheureusement, le contenu de la prise de position s'est révélé être peu engageant, même si sur le principe, la FAE a apprécié que l'UNES prenne position.

Commission d'aide aux recours estudiantins (CARE)

Conformément aux statuts de la Commission d'aide aux recours estudiantins (ci-après CARE), un bilan du premier semestre d'activité de la CARE a été présenté à l'AD du 19 mai 2016.

Le premier constat, partagé par tous les membres de la CARE, est que la participation à ce projet est considérée comme étant une expérience enrichissante, permettant d'acquérir des compétences qui pourront être mises à profit dans leur pratique future. Parmi celles-ci, il convient de citer le travail en équipe, un certain nombre de cas traités ayant donné lieu à une collaboration entre les membres de la CARE.

Deux principaux types de cas ont pu être observés par les membres de la CARE : les cas dont les arguments sont de nature juridique, et les cas dont les arguments sont relatifs à des questions de fond. Le type de cas influence bien évidemment la prise en charge de la personne. En termes de statistiques, depuis l'entrée en fonction de la CARE, 43 demandes ont pu être traitées. Plusieurs recours sont encore pendants (notamment auprès de la Direction et de la CRUL).

² FAE et AGEPoly. 16 décembre 2015. « La FAE et l'AGEPoly s'opposent à la possible augmentation des taxes d'études pour les étudiant-e-s étrangers/ères dans les EPF ». Lausanne. http://wp.unil.ch/fae/files/2015/12/20151216_PP_taxesEPFEtrangers.pdf

³ FAE et AGEPoly. 18 février 2016. « L'AGEPoly et la FAE s'opposent au doublement des taxes d'études à l'EPFL ». Lausanne. http://wp.unil.ch/fae/files/2016/02/2016_PPTaxesEPF.pdf

Les statuts de la CARE prévoient une indemnisation des membres analogue à celle des membres du Bureau de la FAE. D'un point de vue financier, l'investissement de la FAE depuis l'entrée en fonction de la CARE au 01.01.2016 s'élevait à CHF 1658.30 en date du 13.05.2016.

Au niveau du développement futur de la CARE, les premiers mois d'activité ont permis d'identifier plusieurs solutions afin d'améliorer le service fourni aux étudiant-e-s. D'une part, le nombre élevé de demandes ayant été traitées par l'équipe en place justifieraient le recrutement de nouveaux/elles membres pour la CARE. D'autre part, l'expérience a démontré qu'une répartition plus homogène du nombre de cas, autant que faire se peut en raison des autres activités des membres, serait souhaitable. Enfin, il semble important de veiller au bon suivi et à la formation des nouvelles recrues de la CARE durant leurs premières semaines d'activité.

Rapports juridiques

Dans le cadre de son mandat de défense des intérêts des étudiant-e-s, la FAE a dû se confronter de près avec l'élaboration et l'application des règles qui régissent les activités et le fonctionnement de l'Université de Lausanne.

Bien que par le passé la FAE n'ait jamais ouvert de dossier spécialement dédié à l'aspect juridique de ses activités, le Bureau a constaté que l'association était de plus en plus sollicitée par les étudiant-e-s dans l'aide aux recours. Constitué d'étudiant-e-s provenant de facultés bien diverses, le Bureau a progressivement pris l'habitude de mettre à profit les connaissances juridiques de certains de ses membres pour tenter d'améliorer la qualité des documents à caractère juridique produits par l'association et pour se pencher sur les lois, règlements et directives applicables à l'Université de Lausanne.

Dans cette perspective, la FAE a d'abord proposé une solution permettant aux étudiant-e-s d'être mieux pris en charge et aux associations de faculté d'être déchargées de la rédaction de recours en instituant la Commission d'aides aux recours estudiantins (CARE) par vote de l'Assemblée des délégué-e-s de la FAE le 21 novembre 2015. Toutefois, les étudiant-e-s et les associations ne sont pas les seuls interlocuteurs de la FAE, qui a toujours entretenu une étroite collaboration avec la Direction de l'Université de Lausanne. En vertu de la volonté de la FAE d'améliorer cette collaboration, le Bureau a soumis en date du 17 février 2016 un rapport sur un certain nombre d'éléments problématiques à caractère juridique à la Direction de l'Université de Lausanne.

Suite à la rencontre entre la Direction de l'UNIL et la FAE du 18 février 2016, un second rapport a été rédigé et transmis à la Direction en date du 18 mai 2016, faisant écho à celui du 17 février 2016 et visant à mettre en évidence les irrégularités juridiques constatées par la FAE au sein de l'UNIL.

Ce rapport a fait l'objet d'une discussion lors de la rencontre entre la FAE et la Direction du 30 mai 2016. Cette rencontre s'est conclue sur des promesses de la part de la Direction sortante d'aborder certains des problèmes relevés par la FAE. Il s'agira cependant pour la FAE d'informer la nouvelle Direction, qui entre en fonction au 1^{er} août 2016, des problèmes constatés et de collaborer avec elle pour la mise en place de solutions.

Examens/anonymisation

Une séance a été organisée avec certains délégué-e-s afin de lister les problèmes et différences entre les facultés. Il s'est avéré que les différences sont énormes entre les facultés quant à la possibilité de consulter ses copies d'examen et au temps accordé afin de vérifier son examen. A la rentrée 2016-2017, il s'agira d'organiser une nouvelle rencontre avec les délégué-e-s afin de pouvoir présenter un rapport à la nouvelle Direction.

Relations avec l'UNES et appartenance de la FAE à l'UNES

Pour la FAE, comme pour chaque section de l'UNES, le défi est de taille lorsqu'il s'agit de fédérer ses facultés, lesquelles fédèrent également leurs filières respectives. Étant donné les rapports problématiques récurrents avec l'UNES, la FAE a ouvert un groupe de travail lors de son Assemblée des Délégué-e-s (ci-après AD) du 24 mars 2015 afin de questionner son appartenance à la faîtière nationale. Suite à des promesses de réformes en profondeur de l'UNES, l'AD de la FAE décide de laisser les réflexions sur le sujet en suspens, dans l'attente des changements annoncés.

Suite à l'absence de constat desdites réformes et suite en particulier au recours de l'UNES contre l'Association générale des étudiant-e-s de Fribourg (AGEF), qui avait manifesté la volonté de quitter la faîtière nationale, les réflexions sur l'appartenance de la FAE à l'UNES ont repris au sein de l'AD durant l'année académique 2015-2016.

Le 4 décembre 2015, suite au recours interjeté par un étudiant (en date du 8 novembre 2014) de l'Université de Fribourg concernant la décision conditionnelle de sortie de l'AGEF de l'UNES (prise le 23 octobre 2013) liée à une augmentation de sa cotisation, la Commission de recours de l'AGEF donne raison au recourant. Le 19 janvier 2016, l'UNES et un-e étudiant-e de l'AGEF recourent contre la décision de la Commission de recours de l'AGEF auprès de la Commission de recours de l'Université de Fribourg. Lors de la séance du comité législatif du 27 janvier 2016, l'UNES a annoncé avoir déposé ce recours et a demandé à ses sections de se prononcer sur le maintien ou le retrait de son recours à l'encontre de l'AGEF. L'AD de la FAE, durant sa séance du 21 mars 2016, s'est prononcée contre la décision d'interjeter recours. Le 30 mars 2016, le comité législatif de l'UNES a décidé de maintenir ledit recours, contrairement à la volonté de l'AD de la FAE.

En date du 15 avril 2016, le Bureau de la FAE a reçu une demande formelle de trois associations (l'AEESP, l'AEML et le LAB) afin de mettre à l'ordre du jour la question de l'appartenance de la FAE à l'UNES à l'AD du 25 avril 2016.

Le rapport soumis en préparation de l'AD du 25 avril 2016 visait à présenter les recherches vis-à-vis de quelques éléments problématiques quant aux rapports entre la FAE et l'UNES. Tout d'abord, trois cas particuliers ont permis d'illustrer les difficultés récentes : le recours AGEF, l'initiative sur les bourses d'études, ainsi que la RIE III. Ensuite, trois thèmes plus généraux et récurrents sont abordés : les finances, les statuts de l'UNES et la problématique des traductions. Ce dossier est également complété par des témoignages de l'AGEPoly et de la skuba, deux sections de l'UNES ayant entamé une procédure de sortie (ayant abouti ou non). Le dossier se conclut par le préavis du Bureau de la FAE quant à son appartenance à l'UNES. Ce rapport est transmis en préparation à l'AD de la FAE du lundi 25 avril 2016, lors de laquelle la proposition suivante sera soumise au vote : « la FAE quitte l'UNES le plus rapidement possible tout en respectant les procédures internes de l'UNES. »

Lors de ladite séance, l'AD se prononce en faveur d'une sortie de la FAE de l'UNES à la fin de l'année 2016. Suite cette décision, un comité composé d'étudiant-e-s de toutes les facultés de l'UNIL a décidé de lancer un référendum afin de soumettre la question de l'appartenance de la FAE à l'UNES à l'ensemble des étudiant-e-s de l'UNIL. Le comité référendaire ayant récolté le nombre requis de signatures, l'ensemble des étudiant-e-s de l'UNIL devra se prononcer sur cet objet durant le semestre d'automne 2016.

Consolidation des liens inter-universitaires avec l'AGEPoly

Durant le semestre d'automne 2015-2016, il a essentiellement été question de la rédaction de prises de position communes contre la possible augmentation des taxes d'études pour les étudiant-e-s

étrangers/ères dans les EPF en décembre 2015 et contre la proposition de doubler les taxes d'études à l'EPFL en février 2016. En outre, depuis l'annonce de la sortie de la FAE de l'UNES, des discussions concernant l'organisation de la défense des intérêts des étudiant-e-s du campus universitaire de Lausanne est discuté dans une optique davantage locale en concertation avec l'AGEPoly.

Espace associations

Un nouveau système de réservation de salle à l'espace association a été mis en place : plus pratique que l'ancien, son extrême jeunesse fait que quelques inévitables petits couacs ont été constatés.

Concernant l'espace dédié aux associations en général, un changement de taille entrera en vigueur durant l'année académique 2016-2017 : le foyer de la Grange de Dorigny sera désormais ouvert aux étudiant-e-s et aux associations durant la journée. De plus, des ateliers de discussion afin de réfléchir autour du nouveau bâtiment Vortex et de l'espace qui y sera dédié aux associations a permis de rappeler l'importance de cet enjeu.

Un document est en cours de rédaction par plusieurs membres étudiant-e-s du Conseil de l'UNIL et soutenu par bon nombre d'associations, dont la FAE.

Services aux associations

Les membres du Bureau Loïc Pillard et Noémie Barras ont procédé à la rédaction d'une demande de subvention fictive, qui a été mise à disposition sur internet afin de faciliter le travail des associations qui désirent être subventionnées par la FAE. En parallèle, la FAE a également mis à disposition sur son site internet deux pages complètes, à l'opposé d'une quelconque inscription lapidaire en boustrophédon, concernant les moyens de financement et les moyens de communication à disposition des associations.

Subventions

Durant l'année académique 15-16, le nombre de demandes de subvention traitées par la FAE (Loïc Pillard, Noémie Barras et Olia Marincek) est au nombre de 18. Le montant accordé total s'élève à 22'295 CHF sur un budget planifié de 35'000 CHF. Les diverses subventions sont détaillées dans le tableau ci-dessous. A l'égale de l'ornithorynque qui est une exception parmi les mammifères, la demande du Ciné Club est une exception parmi les subventions traitées (antépénultième ligne du tableau) : en effet, le projet proposé a dû être modifié entre l'entretien et l'AD ; par conséquent, la nouvelle demande de subvention a été présentée directement à l'AD par un membre du Ciné Club.

Demandeur	Montant demandé	Préavis du Bureau	Décision de l'AD
Groupe Regards Critiques	2200	1500	1500
oikos Lausanne	1500	1500	1500
English Students Committee:	265	265	265
OrPhi	750	750	750
PIXELS	1450	1450	1450
Le Plafond	1000	800	800
Association START	710	710	710
COSPOL	2000	2000	2000
ISHA	1800 EUR	1500	1500

Cie Sweet Sorrow	2050	2050	2050
Fréquence Banane	1520	1520	1520
Uthink	600	600	600
PolySports	3000	3000	3000
Scénopoèmes	300	300	300
De Chimères en Silènes	1500	1500	1500
Black Sheep	700	700	700
Ciné Club			1240
PIXELS	910	910	910
TOTAL			22295

Sauf indication contraire, les montants sont en francs suisses.

Les associations de l'UNIL peuvent venir demander un support financier ponctuel à la FAE afin que leurs projets puissent avoir lieu. Durant cette année académique, la FAE s'est occupée d'environ 25 subventions, ce qui est plus que l'année précédente. L'UNIL devient de plus en plus dynamique de part ces projets et la FAE ne peut qu'encourager ces efforts. Les membres du Bureau ont pu observer une amélioration permanente de la qualité des dossiers de subventions, notamment par rapport aux comptes et budget présentés. Cette amélioration découle de la mise en place d'un exemple de demande de subvention type complète, mise en ligne sur le site internet.

Journée d'accueil

Comme chaque année, le Bureau de la FAE a participé à la journée d'accueil des étudiant-e-s le 11.09.15. Durant celle-ci, nous avons pu distribuer aux nouveaux étudiant-e-s des fournitures scolaires (classeurs) ainsi que différents *goodies* (agendas, stylos, cabas du marché). Pour la journée d'accueil de septembre 2015, la FAE a décidé de rajouter une corde à son arc en organisant une visite guidée du campus à l'attention des nouveaux/elles étudiant-e-s. De plus, le Bureau travaille actuellement à l'élaboration d'une vidéo de présentation destinée à promouvoir notre association ainsi que les services que celle-ci propose aux étudiant-e-s.

Enquête « Comment allez-vous ? »

Au semestre d'automne 2015, la FAE a participé à l'enquête téléphonique « Comment allez-vous ? », qui est menée conjointement avec le Service d'orientation et carrières de l'UNIL (SOC) depuis plusieurs années. Celle-ci consiste à téléphoner à tou-te-s les étudiant-e-s de première année, afin de connaître leur situation personnelle, leur cursus universitaire, leur situation en termes de logement, etc. Lors de cet entretien, les enquêteurs/trices donnent également diverses informations sur le fonctionnement de l'UNIL. Le but de cette enquête est d'intégrer au maximum les nouveaux/elles étudiant-e-s, et de pouvoir faire un rapport sur leurs situations respectives. La FAE a été en charge de recruter puis superviser 20 étudiant-e-s pendant environ un mois (9 novembre au 2 décembre 2015). Cette année, le taux de réponse des étudiant-e-s a augmenté de 41.1% à 47.9%.

Les membres de la FAE en charge de ce dossier ont dû recruter les 20 téléphonistes sur une soixantaine de postulation en se basant sur des critères de sélection bien définis. Ils ont aussi mis en

place le planning de la supervision pour les membres du Bureau. L'ensemble du Bureau a ensuite supervisé le travail des téléphonistes pendant environ un mois à tour de rôle.

La collaboration entre la FAE et l'UNIL s'est extrêmement bien déroulée. Le fait de participer à cette enquête apporte une certaine visibilité pour la FAE et montre un engagement important de sa part pour le bien-être des étudiant-e-s. La participation de la FAE à cette enquête est donc entièrement justifiée. Le rapport sur l'enquête 2015 est disponible sur le site internet du SOC : http://www.unil.ch/soc/files/live/sites/soc/files/pdf/Comment_allez-vous_2015.pdf

FSE

Durant l'année académique, le Fonds de solidarité étudiant (FSE) a fourni une aide financière à 47 étudiant-e-s, pour un montant total de CHF 29'905,50. Comme pour les années précédentes, la majorité des demandes concernait les taxes d'études, qui représentent un montant important et sont souvent problématiques pour les budgets serrés. La tâche du Bureau consiste également à éviter les demandes abusives ainsi qu'à informer les bénéficiaires légitimes des différentes aides auxquelles ils/elles ont droit, en fonction de leur situation spécifique.

Don du Sang

Depuis plusieurs années, la FAE se charge de la communication et du stand de ravitaillement lors des éditions biennuelles du Don Du Sang. En ce qui concerne la communication, Aurélie Potocki, membre du Bureau, a créé une nouvelle affiche pour chaque Don du Sang. Le centre de Transfusion Interrégionale CRS SA a enregistré un record de participation lors de l'édition de décembre 2015, et une légère baisse lors de l'édition d'avril 2016, bien que les échos suite à l'amélioration du stand de ravitaillement avec l'introduction de nouveaux sandwiches lors de la deuxième édition a été fortement appréciée.

Durant cette année académique, la collaboration avec le service Accueil Santé de l'UNIL s'est très bien déroulée, bien que l'on puisse regretter des contacts un peu moins bons avec le service de communication du centre de Transfusion Interrégionale CRS SA.

Marché

Le marché, géré conjointement par la FAE (Loïc Pillard et Joachim Léger), l'association UniPoly et l'UNIL, a dû faire face à des problèmes nombreux durant cette année académique. Depuis le départ du boulanger durant l'automne, il a été impossible de trouver un remplaçant, ce qui a entraîné une baisse notable de la fréquentation du marché. De plus, le maraîcher et la fromagère encore présents n'ont pas souhaité poursuivre leur activité à l'UNIL durant l'année académique 16-17. C'est pourquoi il a été décidé de mettre le marché en suspend durant le semestre d'automne 2016 afin de réfléchir à une nouvelle formule, qui serait mise en place pour le semestre de printemps 2017 si tout se déroule comme prévu. Parmi les discussions à ce sujet, plusieurs idées pertinentes ont éclos : une association se dédiant spécifiquement au marché ; une fréquence toutes les deux semaines ; des marchands proposant des produits de saison et *de facto* venant à quelques éditions seulement ; un déplacement de l'emplacement actuel du marché (devant Géopolis) vers La Grange, qui est une situation beaucoup plus centrale. Toutes ces propositions devront faire l'objet d'une discussion avec les acteurs/trices impliqué-e-s durant le semestre d'automne 2016.

Unilive

L'édition 2016 du festival Unilive a attiré plus de 9'000 festivaliers/ères, un chiffre ne cessant d'augmenter depuis la création du festival en 2013. Par ailleurs, l'année académique 2015-2016 a vu la convention de collaboration entre la FAE et l'association Unilive retravaillée afin de permettre davantage de synergies entre les deux associations. Cette année aura ainsi vu émerger l'organisation commune de la distribution de vin chaud fin 2015 et d'une soirée *Before* Unilive le 24 mars 2016. La collaboration ayant été très fructueuse, l'objectif pour l'année académique 2016-2017 sera de revoir la convention afin d'augmenter le nombre d'événements organisés de manière commune par les deux parties.

Vin chaud

Organisé avec Aurélie Potocki, le traditionnel vin chaud de la FAE a eu lieu le jeudi 17 décembre 2015. Pour la première fois, il a été conjointement tenu avec l'aide précieuse d'Unilive : collaboration fructueuse, cette option sera très certainement gardée pour les prochains événements similaires. D'une façon plus globale, les collaborations entre associations sont un excellent moyen de resserrer les liens et la FAE se veut de promouvoir *ad vitam aeternam* cette position.

Point. Virgule,

Le 13 et 14 octobre 2015, la FAE a proposé une nouveauté par rapport au traditionnel apéro des associations qui avait lieu chaque année l'organisant cette fois-ci durant le festival Point. Virgule, dans le foyer de La Grange de Dorigny. Dans un cadre chaleureux, les associations représentatives (le 13 octobre) et non-représentatives (le 14 octobre) ont pu se présenter et interagir avec les nouveaux/elles (ou ancien-ne-s) étudiant-e-s afin de vanter leurs charmes, le tout accompagné d'un petit verre.

Journée de l'Égalité : les violences sexuelles

Le mercredi 16 mars 2016, Joachim Léger, Olia Marincek et Maud Reveilhac ont organisé une conférence sur la thématique des violences sexuelles, dans le cadre de la Journée de l'Égalité des Étudiant-e-s. En effet, chaque année, à l'occasion de la Journée de l'Égalité des Étudiant-e-s, la FAE se focalise sur un thème différent. Cette journée était dédiée, lors de son édition 2016, au thème des violences sexuelles, et plus précisément du viol. Si la thématique est abordée sous l'angle moral et psychologique, afin de tenter d'apporter des réponses adéquates aux interrogations et tabous relatifs au viol, les différentes présentations (trois conférenciers-ères invité-e-s) ont également permis de préciser les démarches légales et d'aborder l'aide aux victimes d'infractions, tout en donnant un aperçu statistique du phénomène. La constitution d'une exposition, ainsi que la constitution d'une liste des structures d'accompagnement existantes pour les personnes confrontées – directement ou indirectement – aux violences sexuelles ont également constitué l'objet d'une recherche. Cette journée a surtout été l'occasion de sensibiliser la communauté universitaire à la question des violences sexuelles et de l'informer de l'existence de ces structures d'accueil.

GT Vidéo

La FAE s'est lancée dans la production d'une vidéo de présentation destinée à tou-te-s les étudiant-e-s de l'UNIL. En suivant une logique : plus on avance dans la vidéo, plus l'accent est mis sur l'engagement et non l'information, elle est composée de trois parties : la première explique ce qu'est la FAE (faîtière) et les services qu'elle propose aux étudiant-e-s ; la deuxième détaille la composition de l'Assemblée des délégué-e-s (AD) et les fonctions des organes de la FAE (Bureau aussi) ; la troisième reprend les différentes modalités pour pouvoir s'engager à la FAE.

En deux mois (juillet-août), le script a été rédigé par un GT dédié et le tournage a eu lieu grâce à UNICOM qui nous a prêté du matériel professionnel. Nous avons aussi mandaté des étudiant-e-s pour le montage de la vidéo et la réalisation d'un schéma/dessin pour expliquer la composition de l'AD. La vidéo devrait être prête pour la rentrée.

Les personnes du Bureau qui se sont chargées de ce dossier : Laia Soler, Loïc Pillard, Francisco Da Cruz Sousa Martins, Arnaud Blanchard, Alexandre Held et Aurélie Potocki.

Nous avons aussi compté sur le soutien d'Olia Marincek (SG), Michaël Ryter (montage) et Lauren Walder (illustration).

Troc-o-Pole

Validé par vote de l'AD du 26 octobre 2015, le projet Troc-o-Pole consiste en la mise à disposition de la communauté universitaire d'un espace de don et d'échange d'objets qui a ouvert ses portes en novembre 2015. Issu d'une collaboration entre la Direction de l'UNIL, la FAE et l'association Unipoly, le Troc-o-pole a pour objectif de diminuer l'impact écologique de la production et de la consommation d'objets en permettant la réutilisation de ceux-ci. Dans ce petit espace, ouvert tous les jours durant les périodes de cours, chaque membre de la communauté universitaire peut déposer vêtements, vaisselle, livres ou autres petits objets. Pour les articles plus volumineux à donner, les utilisatrices et utilisateurs peuvent accrocher des annonces sur un tableau prévu à cet effet.

Un-e étudiant-e est mandaté-e par la FAE pour s'occuper du Troc-o-Pole à raison d'une heure par jour 5 jours par semaine durant les périodes de cours, ainsi qu'une heure par semaine environ durant les vacances. Cette personne se charge d'amener le matériel de son lieu de stockage au Troc-o-Pole, disposer les objets de façon à rendre le lieu attrayant et s'assurer du bon fonctionnement de l'espace. Il s'agit également d'une action sociale, puisque la personne en question est rémunérée par la FAE.

Depuis son ouverture au mois de novembre 2015, le projet rencontre un franc succès auprès de la communauté universitaire et sera donc reconduit sur l'année académique 2016-2017.

GT Intersections

La séance du 7 avril 2016, qui a eu lieu à Berne n'était pas une séance du GT Intersections. Cette réunion, à l'initiative de l'AGEF, plus précisément celle de Laura Sauberli a réuni la Skuba, la VSUZH, la VSETH, l'AGEF et la FAE (représentée par Alexandre Held). Le but de cette séance était de discuter de la possibilité de créer un GT Intersections afin de réformer l'UNES. Les sections présentes étaient d'accord sur la nécessité de réformer l'UNES sur plusieurs plans, tels que la communication interne et externe de l'UNES, les coûts engendrés par la faïtière, les traductions et la problématique de la CdC, considérée comme trop proche de l'exécutif de l'UNES. Il a été décidé d'exclure tout membre du Bureau de l'UNES des séances du GT.

Lors de la séance du comité législatif qui a suivi, le GT a été créé malgré que certaines sections, qui n'avaient pas été présentes à la séance du 7 avril, furent contre.

La première séance a eu lieu le mercredi 03 août 2016 à Berne dans les locaux de l'UNES. Laura Sauberli a pris la présidence de la séance. C'est elle aussi qui a lancé l'invitation au GT. Nous avons commencé par un récapitulatif de la première séance : elle nous a lu la liste des problèmes qui étaient ressortis lors de la première séance. Nous avons été surpris-e d'apprendre que les traductions n'en faisaient pas partie et qu'apparemment le financement était un problème secondaire. Nous

avons refait un tour de table pour que les différentes sections puissent mettre l'accent sur les problèmes les plus importants. Nous avons donc mentionné les traductions et le financement. Il s'est avéré que le financement était finalement un problème important pour toutes les autres sections ou presque.

Il a été décidé de dédier chaque séance à l'un des problèmes soulevés, d'en débattre et de proposer des solutions concrètes. Avec ces éléments un document serait produit et présenté au comité législatif suivant.

Nous avons durant, cette séance, parlé des problèmes de communication interne. La proposition de la FAE de créer une plateforme de partage de documents a rencontré un grand succès auprès des autres sections. Les traductions étaient clairement un point de friction. Il a finalement été décidé que tous les documents sur lesquels il fallait voter devaient être (bien) traduits ainsi que les PV des ADs au sein du GT Intersections.

Le document produit au GT a été discuté au Comité législatif du 31 août. Cependant aucune des propositions faites (à savoir : vote par circulation dans certains cas, création d'une plateforme de partage de documents, augmentation du nombre de documents traduits (PVs des ADs) n'a obtenu de soutien de la part du Bureau de l'UNES. Le comité législatif a tout de même voté formellement une demande pour que le Bureau fasse une proposition pour la plateforme et prépare une modification des statuts ou règlements pour permettre le vote par circulation afin qu'elle soit votée à la prochaine AD de l'UNES.

C. Rapport du Comité de rédaction de L'auditoire

L'année écoulée, les activités de *L'auditoire* ont été les suivantes :

- Les événements habituels :
 - Prix littéraire de la Sorge et Prix photographique de la Chamberonne
 - Tenue d'un bar en compagnie de Zelig et Docteur Gab's à Unilive
- Des tables-rondes et débats :
 - Projection du film *Pause* de Mathieu Urfer et discussion autour de la production cinématographique en Suisse en présence du réalisateur, de la productrice Elodie Brunner et de l'enseignant Pierre-Emmanuel Jacques
 - Journée du journalisme étudiantin (premier événement organisé par le Collectif des Médias Étudiantins Romands (COMER))
 - Workshop avec Patrick Vallélian (*Sept.info*) et Linda Bourget (*RTS*)
 - Discussion autour du journalisme face aux nouvelles technologies avec Patrick Vallélian (*Sept.info*) et Darius Rochebin (*RTS*)
- Les publications n'ont pas été en reste, avec des dossiers conséquents sur la publicité, les « étudiants qui osent », les croyances populaires, le revenu de base inconditionnel, la création à l'ère du numérique et enfin l'humanitaire

- Le site internet a quant à lui continué d'accueillir les compléments web des numéros papiers, les comptes-rendus de festivals et autres critiques culturelles, mais également les couvertures d'événements survenus sur le campus (l'occupation d'un auditoire par le collectif R, l'annonce de l'augmentation des taxes d'études à l'EPFL, les traditionnels Fécule et Banance Comedy Club)
- Après une pause, la rédaction a relancé les critiques des numéros papiers en accueillant Nicolas Dufour (*RTS*) lors d'une de ses séances
- Dans la volonté de renouveler le contenu du journal et de le perfectionner, diverses nouveautés ont également été mises en place :
 - L'établissement d'une seconde séance de rédaction les mardis midi consacrée exclusivement au développement du contenu web
 - La création d'une nouvelle page en rubrique Culture qui accueille dans chaque numéro les conseils culturels d'une personnalité du campus
 - La création d'une chronique consacrée aux associations de l'EPFL
 - Le lancement d'une série de reportages photo sur le site internet (consacré d'abord aux théâtres lausannois, et bientôt aux « coulisses » de l'UNIL)
 - L'organisation de workshops pour les membres de la rédaction : une formation pour la recherche web et une formation pour le travail d'investigation (animée par François Rüchti de la *RTS*)

La composition du comité est désormais la suivante :

- Rédaction en chef :
 - Thibaud Ducret conserve son poste et Lauréane Badoux (ancienne cheffe de rubrique Société) remplace Maxime Filliau (qui s'en va on ne sait trop où)
- Rubrique Dossier :
 - Ophélie Schaerer (ancienne cheffe de rubrique Campus et Sport) remplace Audrey Bovey (qui s'en va vers des cieux plus cléments)
- Rubrique Société :
 - Valentine Michel (fidèle rédactrice de l'an dernier) remplace Lauréane Badoux (qui ne va pas bien loin)
- Rubrique Campus et Sport :
 - Antoine Schaub (fidèle rédacteur de l'an dernier) remplace Ophélie Schaerer (qui reste également dans le coin)
- Rubrique Culture :
 - Fanny Utiger conserve son poste (et ne bouge donc pas)

D. Rapports des Commissions de l'Assemblée des délégué-e-s

Aucune commission de l'AD n'a siégé cette année et si cela a au contraire été le cas, le Bureau n'en a pas été informé.

III. Rapports des représentant-e-s auprès d'institutions tierces

Remarque : Les noms cités correspondent aux représentant-e-s ayant transmis un retour écrit sur ladite commission. Pour la liste exhaustive des représentant-e-s élu aux commissions, veuillez-vous référer aux PV de l'AD et au site internet de la FAE.

A. Commissions de l'Université de Lausanne

1. Commission de la Restauration (CRUNIL)

Francisco Da Cruz Sousa Martins et Loïc Pillard

La CRUNIL dispose d'un site web dédié, à savoir :

<https://www.unil.ch/restos/fr/home/menuinst/crunil.html>.

On y trouve notamment les rapports de qualité, les enquêtes de satisfaction et la charte végétarienne. On y trouve également la liste détaillant la composition de la commission ainsi que les procès-verbaux qui sont maintenant publiquement accessibles. Les qualités de transparence et de clarté de cette page web nous permettent l'économie de longs écrits.

D'une façon générale, la satisfaction globale est plus élevée dans l'enquête de satisfaction 2016 que par rapport à la précédente enquête – à l'automne 2013 –, même s'il reste un certain nombre de points améliorables (prise en compte des régimes particuliers, conception des plats végétariens, etc.). Il est important de souligner que les voix étudiantes sont souvent prises en compte dans cette commission, en particulier dans les GT. Loïc Pillard a notamment pu contribuer au GT sur élaboration du questionnaire pour l'enquête de satisfaction des restaurants universitaires, enquête qui s'est déroulée en mars 2016.

Suite à une modification des dispositions légales, à l'échéance des contrats des restaurateurs du campus, les prochains contrats seront à négocier directement avec l'UNIL (et non plus avec le canton). Cela devrait accroître l'influence de l'UNIL et celle de sa commission consultative CRUNIL quant à la politique de restauration, sous réserve qu'elle soit reconduite par le nouveau rectorat.

2. Commission de la Bibliothèque (COBIB)

Elias Jordan

Projet « RenouVaud »

Le projet RenouVaud, créé suite à la sortie de la BCUL du réseau RERO à fin 2016, a été validé par le Grand Conseil le 3 novembre 2015. Un nouvel outil de gestion de bibliothèques a déjà été acquis et le portail de recherche sera fonctionnel dès le 22 août 2016. Pour l'utilisateur, la nouvelle interface ressemblera assez à l'ancienne, mais elle regroupera aussi toutes les bases de données telles PérUnil, qui n'étaient pas directement accessible par l'ancien outil de recherche.

Au niveau des prêts entre les bibliothèques, la BCUL souhaite maintenir les mêmes tarifs et est en discussion avec RERO pour garantir cela.

Enquête sur le Text & Data Mining

Les discussions sur le Text & Data Mining (TDM) sont toujours en cours. Pour mieux cerner les pratiques actuelles et les besoins des chercheurs lausannois en matière de TDM, la BCUL a lancé un sondage auprès des chercheurs de l'UNIL, du CHUV et de la HEP.

Ranking des serveurs institutionnels

Dans un récent *ranking* de serveurs institutionnels, Lausanne occupe la dernière place du classement suisse. Suite à cela s'est donc ouverte une discussion sur le fonctionnement de SERVAL (serveur académique lausannois) et les objectifs visés avec ce serveur. Tout d'abord, est-ce que les critères sur lesquels est basé le *ranking* correspondent aux buts que l'UNIL veut atteindre avec SERVAL ? Malgré quelques critiques que l'on peut faire sur l'utilité d'un *ranking*, les membres de la COBIB sont conscients de la sous-utilisation de SERVAL, qui constitue l'une de ses principales faiblesses. La discussion n'est pas réellement close et sera probablement reprise dans une prochaine séance.

Accès croisés UNIL-EFPL

Les listes des personnes de l'UNIL intéressées à l'accès aux ressources numériques de l'EPFL ont été communiquées par les facultés. Cette liste sera réactualisée chaque année. Malheureusement, les accès n'ont pas encore pu être ouverts, mais les chercheurs seront informés dès que cela sera fait.

Extension de l'Unithèque

Le début des travaux est prévu en janvier 2018, la fin en février 2020. Le but est de maintenir la bibliothèque en fonction pendant les travaux, mais il y aura inévitablement des restrictions pour les usagers. Ainsi, le nombre de places de travail sera très restreint et bruyant durant cette période. Cependant, la BCUL veut discuter avec Unibat pour essayer de compenser le manque de locaux.

Gestion des mémoires et des thèses

Les mémoires et les thèses sont stockés par leur statut de pièce administrative, que l'UNIL a l'obligation de conserver, mais ils peuvent aussi avoir un réel intérêt scientifique. Ces deux dimensions (administrative et documentaire) doivent être prises en compte, mais on se trouve rapidement confronté à diverses difficultés : comment choisit-on les travaux qui ont un intérêt scientifique et ceux qui n'en ont pas et comment doit-on gérer les droits d'auteurs ? En effet, comme il a été dit à la COBIB, « l'auteur d'un mémoire est le seul détenteur des droits d'auteurs de son œuvre, qui incluent la possibilité de rétractation ou de limitation de diffusion ». On pourrait alors même se poser la question s'il faut demander à chaque étudiant (*a posteriori* pour les anciens travaux ?) s'il accepte que son travail soit consultable.

Il est donc important de clarifier la situation et de revoir les pratiques actuelles des facultés, qui ne sont pas toujours idéales et relèvent parfois plutôt du bricolage.

3. Commission sociale et bureau de la commission sociale

Depuis mai 2015, Paulo Silva est le représentant étudiant à la Commission sociale et au bureau. Le contenu des réunions étant confidentiel, aucun rapport ne peut être émis.

4. Commission de Durabilité

Francisco Da Cruz Sousa Martins

Depuis janvier 2015, les membres de la Commission de durabilité se sont répartis dans des groupes de réflexions selon trois axes.

- "campus": Campus 2030: Quelle vision?
- "recherche et cité": Comment valoriser le réseau de chercheurs/euses «durables» de l'UNIL
- "enseignement": Réflexion sur plusieurs concepts de cours en lien avec la durabilité

Cette année a poursuivi le travail entamé l'année passée. La commission dispose toujours d'une page web dédié et bien fournie qui nous permet ici un retour concis. On y trouve notamment un rapport d'activité, un plan stratégique et les procès-verbaux des séances de la commission.

- Page web : <http://www.unil.ch/durable/home/menuinst/presentation-generale/commission-de-durabilite.html>
- Page FB : <https://www.facebook.com/durable.unil/>

Parmi les principaux dossiers qui ont marqué cette année, on peut citer l'accueil par l'unil du Sustainable University Day 2016⁴. Il y a aussi l'avènement d'une nouvelle association qui se veut la faitière des associations d'étudiant-e-s lié à la durabilité⁵. Elle compte parmi ses membres Unipoly et Oikos Lausanne mais pas LAPEL qui reste indépendante. Bien que la priorité de la FAE reste sa dimension représentative, les statuts de notre fédération incluent désormais une notion de durabilité (art. 3 al. h et art. 4 al. f.). Notons aussi la démarche participative autour du futur bâtiment Vortex qui constitue un signal plutôt positif en matière de durabilité social. Les efforts sont à poursuivre mais l'UNIL est clairement bonne élève sur ces questions, en témoigne par exemple l'Echos Start pour qui nous aurions le 2e campus le plus eco-friendly au monde⁶.

En cette année de transition, la commission a également travaillé sur un document questionnant son format, en vue d'intégrer toujours mieux les différents apports des participants. Les étudiant-e-s et notamment celles et ceux qui participent hors mandats d'élus s'intéressent en particulier aux projets qui affectent le campus, à brève échéance et de manière très concrète.

5. Commission de l'égalité

Joachim Leger

Cette année, la Commission de l'égalité de l'UNIL a notamment traité les thématiques suivantes : le langage épïcène, la sensibilisation aux biais de genre dans le recrutement professoral et du plan d'action égalité 2017-2020.

⁴ Programme du SUD 2016 : <http://www.unil.ch/getactu/wwwdurable/1458661083385/>

⁵ Site web : <http://www.vsn-fdd-fss.ch/fr/>

⁶ Source : http://start.lesechos.fr/diaporamas/les-10-campus-les-plus-eco-friendly-au-monde-5290.php?id_photo=3&utm_content=buffer6b712&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer

Concernant le langage épïcène, le Bureau de l'égalité (ci-après BEC) a invité les collaborateur-e-s de l'UNIL à participer à un atelier pratique portant sur ce thème. Lors de cet atelier, les participant-e-s ont pu se familiariser avec ce langage ou perfectionner leur utilisation de celui-ci. Par ailleurs, ledit atelier a fait l'objet d'une évaluation très positive de la part de ses participant-e-s. Pour ce qui est de la sensibilisation aux biais de genre dans le recrutement professoral, un projet vidéo a été monté dans ce but. Celui-ci suit son cours.

Enfin, en ce qui concerne le plan d'action égalité 2017-2020, la Commission de l'égalité a décidé de mettre en avant les éléments suivants : le soutien aux professeur-e-s recruté-e-s en pré titularisation conditionnelle, le soutien au *job-sharing*, la fixation d'horaires de séances « *family-friendly* », le soutien à la recherche en études genre, la promotion du genre dans l'enseignement de bachelors et la réflexion sur la masculinisation/féminisation des filières d'études.

6. Commission de la recherche scientifique

Eric Girodet

Retour sur la séance plénière du 2 décembre 2015

- Bienvenue
- Adoption du PV du 26.11.2014
- Communications du président : Le président présente l'état de la recherche pour l'UNIL et l'EPFL ; UNIL 5ème en Europe et 35ème dans le monde !!!
- Présentation de compilatio, 2 aspects :
 - o Magister pour la correction : s'adresse aux professeur-e-s et décode le travail de l'étudiant pour analyser les parties plagiées à l'aide de pourcentages du degré de plagiat. Mais base de données non exhaustive.
 - o Studium pour aider les étudiants à retrouver leurs sources utilisées : ce ne sera pas mis en place à l'UNIL pour le moment. (Avis perso) il serait intéressant que la FAE se penche là-dessus pour demander cette mise en place.

Longue discussion sur la mise en place de ce programme : exhaustivité de l'enregistrement des travaux des étudiants ou pas (ce qui n'aurait pas de sens). Quel effet sur la recherche de cet instrument de contrôle, cela risque de refermer l'ouverture de la recherche par peur de mal faire, plutôt de favoriser une bonne application de citation des sources.
- Présentation ensuite par C. Elbez de la page plagiat du site de l'UNIL qui sera mise en place bientôt. L'axe principal étant de favoriser la pédagogie plutôt que la sanction.
- Serval, deniers développement : Rapidement le président explique que Serval reste en l'état pour le moment.
- Fin de la séance

7. Commission de l'enseignement

Maud Reveilhac, Alexandre Held, Francisco Da Cruz Sousa Martins

Durant cette année académique, le sujet principal de la commission fut l'implémentation du logiciel d'auto-formation à la problématique du Plagiat « Epigeum » dans les différentes facultés et cursus. Il en est sorti que chaque faculté implémentera ce logiciel selon ses spécificités propres (pas de méthode unique pour toutes les facultés). Il sera donc important pour les associations de facultés et leurs représentant-e-s étudiant-e-s de défendre le point de vue étudiant auprès de leur Conseil de Facultés et/ou des commissions de l'enseignement des facultés, car c'est à ces endroits que se décideront les usages de ces outils.

Il a aussi été sujet de l'implémentation du logiciel « Compilatio ». Ce logiciel permettrait de détecter un soupçon de plagiat. Les enseignant-e-s étaient divisé-e-s sur la question et une partie était plutôt contre l'usage automatique du logiciel sur tous les travaux écrits, car ils/elles considèrent que c'est de la compétence de l'enseignant-e de savoir détecter ce problème et de rester vigilant-e (le logiciel pouvant aussi être utilisé par après, pour confirmer un soupçon humain). Notons que d'une part ce logiciel peut être trompé si l'on connaît son fonctionnement et d'autre part, l'efficacité de la détection est tributaire de la base de données fournie au logiciel. Une charte d'utilisation fut évoquée en vue de clarifier les usages souhaités.

Les discussions sur le programme « Epigeum », nous ont amené à questionner la détection du plagiat aussi chez les professeurs. Actuellement à l'UNIL, chaque faculté a ce que l'on peut appeler un-e Monsieur/Madame « Ethique ». C'est la personne à contacter en cas de suspicion de plagiat, mais toutes ces personnes sont des professeurs. Or, cela peut induire des conflits d'intérêt dans les cas de plagiat par des professeurs. Il fut également évoqué l'usage par les professeurs des travaux de leurs étudiant-e-s (parfois sans les citer ou sans avoir leurs consentements au préalable).

Enfin, sous l'impulsion du vice-recteur Jacques Lanarès, la commission a également travaillé sur un document intitulé « une vision de l'enseignement pour l'UNIL ». Il y est question de réfléchir aux priorités de l'enseignement à l'UNIL pour ensuite affirmer une vision recueillant l'adhésion du plus grand nombre et d'exprimer un projet ambitieux et propre à notre université. »

8. Commission des relations internationales et de la mobilité

Aucun rapport n'a été communiqué

9. Commission de sélection des échanges

Aucun rapport n'a été communiqué

10. Commission de valorisation de l'enseignement et de la recherche (COVER)

Loïc Pillard

En tant que représentant du corps étudiantin (avec Joachim Léger, Michaël Ryter et Lionel Burri), j'ai participé aux trois séances plénières de la COVER durant l'année académique 15-16. En tant que membre de ladite commission, j'ai participé à la rédaction du rapport validant le rapport de synthèse pour les auto-évaluations des facultés HEC et FBM. J'ai également participé au GT concernant la révision du processus d'auto-évaluation des facultés ; il est important de souligner que sous

l'impulsion du vice-recteur J. Lanarès, il y aura désormais au moins un-e étudiant-e parmi les expert-e-s externes – dont le nombre a été augmenté – au lieu de seulement deux professeurs. Un autre fait à relever est la nouvelle échéance pour les auto-évaluations de faculté qui passent de 6 ans à 7 ans, afin d'être en accord avec les directives européennes ; une marge de flexibilité est toujours possible, par exemple si un changement de décanat est planifié durant une auto-évaluation en cours. J'ai aussi participé à l'atelier de formation des experts internes pour les évaluations de cursus durant l'automne : pour rappel, les expert-e-s internes sont des membres de différents corps de l'UNIL (estudiantin, professoral, intermédiaire et personnel administratif et technique) qui ont pour rôle de vérifier le bon déroulement de l'évaluation, alors que les expert-e-s externes – spécialistes du domaine évalué et venant d'une autre institution que l'UNIL – vont se pencher sur la pertinence des points relevés lors de l'évaluation ; relevons que la Cellule Qualité de l'UNIL privilégie au maximum le fait qu'au moins un-e étudiant-e fasse parti du duo d'expert-e-s internes pour une évaluation donnée. Dans ce cadre, j'ai participé à l'évaluation du bachelor en HEC en tant qu'expert interne au mois de décembre 2015. Finalement, j'ai participé à l'auto-évaluation de la cellule qualité au mois de juin 2016 en tant qu'étudiant sensibilisé aux questions d'assurance-qualité. Compendieusement, on ne peut que louer les efforts pantagruéliques faits par le dicastère Qualité et RH pour impliquer au maximum les étudiant-e-s dans les diverses missions lui incombant.

11. Commission des sports universitaires (CSU)

Aucun rapport n'a été communiqué

12. Commission culturelle

Aucun rapport n'a été communiqué

13. Commission de la communication

Aucun rapport n'a été communiqué

14. Commission de la Relève

Aucun rapport n'a été communiqué

15. Comité de sélection du fonds d'innovation pédagogique (FIP)

Loïc Pillard

Pour rappel du principe : le FIP offre l'opportunité aux professeurs désireux de les soutenir dans un projet pédagogique innovant, loin d'un quelconque reliquat vétille ; les projets doivent être explicités, contenir un budget et sont soumis à une sélection par le comité du FIP. La première séance (septembre 2015) correspondait à la validation finale des projets sélectionnés durant l'année académique 14-15. Les projets pour l'année 15-16 ont subi une sélection durant une séance au mois de mai 2016, avec demande de compléments pour certains projets. La validation finale aura lieu lors d'une séance au mois de septembre 2016.

16. Conseil de discipline de l'UNIL

Aucun rapport n'a été communiqué

B. Autres institutions

1. Librairie Basta !

Aucun rapport n'a été communiqué

2. Commission cantonale sur les bourses d'études (CCBE)

Paulo Silva est le représentant étudiant auprès de la Commission cantonale sur les bourses d'études. Le contenu des réunions étant confidentiel, aucun rapport ne peut être émis.

3. Fréquence Banane

Aucun rapport n'a été communiqué

4. FSLE (Conseil de fondation)

Olia Marincek

Depuis sa création, le/la secrétaire général-e de la FAE siège au Conseil de fondation de la Fondation Solidarité Logement pour les Etudiant-e-s. Deux représentant-e-s étudiant-e-s sont également élu-e-s chaque année pour siéger au sein du Conseil. Pour l'année académique 2015-2016, il s'agissait de Thierry Schiffmann et Géraldine Bouchez.

5. UNES

Noémie Barras, Alexandre Held

CoFi

La Commission de Finance de l'UNES se déroule environ chaque mois dans les locaux de l'UNES à Berne. Lors de ces réunions, les budgets et les comptes de l'UNES sont détaillés et toute modification de budget expliquée. Ces séances se déroulant entièrement en allemand, il est difficile pour la FAE de s'impliquer véritablement et de comprendre tous les enjeux des discussions. La FAE a plusieurs fois évoqué l'importance d'avoir des comptes rendu publique sur le site de l'UNES mais cette volonté de transparence est restée minoritaire jusqu'à présent.

Laure Badi-Dubois

SoKo – Commission sociale de l'UNES

- I. Rapport d'activité sur l'ensemble des séances de la SoKo auxquelles j'ai assisté**
- II. Topo/ Kurzvortrag de la situation des logements étudiants à Lausanne**
- III. Rapport des autres sections (Skuba, Agef et Studends.fhnw)**
- IV. Mes conclusions**
- V. Début de rédaction d'un papier sur le logement étudiant en Suisse / Positionspapier Wohnsituation**

I. Rapport d'activité sur l'ensemble des séances de la SoKo auxquelles j'ai assisté

- Lors des premières séances de la SoKo, le nouveau thème sur lequel la Commission va travailler – les logements étudiants – est très peu abordé, cependant on parle du dossier précédent, la participation des étudiants. Ils (ré)expliquent tout ce qui est mis en place au niveau des universités et hautes écoles (vins, chauds, flyers, sacs en toile *promotionnels*, est abordé le fait que la FAE fasse le don du sang). Les problèmes de solvabilité de l'AGEF sont abordés ainsi que les problèmes qu'elle a rencontré au niveau interne (ces séances ayant eu donc lieu avant le recours de l'UNES fait à l'AGEF). On parle de l'augmentation du budget traduction et des documents pour les sections. J'informe le Comité que j'aurai besoin d'aide pour traduire les potentiels papiers sur le logement. Quelques coquilles au sein des sections sont un peu abordées, notamment lorsque tous les membres de ces dernières viennent de la même volée, ou comme le cas de la FAE, lorsqu'une personne est salariée à 70-80%, cela peut poser certaines limites.
- Au bout de la deuxième séance on aborde concrètement le dossier du logement étudiants, je propose que chaque délégué-e de section fasse un petit topo de la situation dans sa ville.
- Les séances suivantes, retenue par les AD de la FAE, le référendum, mes cours du lundi soir ou encore d'autres affaires personnelles, je suivrai l'activité de la SoKo grâce aux PV de séance, toutefois une ébauche de la situation Lausannoise a été faite, et chaque membre de la SoKo a fait de même.
- Aaron Müller annonce sa démission au printemps 2016.

II. Topo/ Kurzvortrag de la situation des logements étudiants à Lausanne (Deutsch unten)

Dans une ville étudiante telle que Lausanne, les logements à prix bas sont une denrée rare.

Lausanne est une agglomération de 300'000 habitants. Malgré sa taille, elle ne possède pas de campus universitaire et il appartient à chacun de se trouver un logement. En effet, la situation du logement est particulièrement difficile dans la région et l'UNIL-EPFL ne peuvent garantir un logement pour chacun des étudiants.

Foyers universitaires, studios, agences immobilières

La majeure partie des appartements et studios sont gérées par des agences immobilières, cependant la pénurie de logement incite les gérances à attribuer les grands appartements en priorité aux

familles (plus solvables). Les étudiants peuvent aussi loger chez l'habitant (entre 600- et 800- par mois) ou dans les résidences étudiantes.

L'acteur principal du marché du logement étudiant à Lausanne est la FMEL. C'est la maison qui accueille le plus d'étudiants (UNIL et EPFL), elle comprend 14 résidences. S'il y a eu quelques problèmes et plaintes par le passé (dénoncées par le syndicat SUD-étudiants précaires) => contrôles, expulsions, installation de caméra etc.

D'autres solutions existent pour les étudiants, coopératives (FSLE, Planète Bleue etc).

Au printemps et l'été dernier, le syndicat Sud ainsi que le Conseil de fondation de la FMEL (où siègent des représentants étudiants, et notamment la secrétaire générale de la FAE), ont créé un Groupe de Travail afin de discuter et de régler les différends qu'il pouvait y avoir. Par conséquent, la situation du logement étudiant à Lausanne s'est améliorée, les loyers restent peu cher (à partir de 500 CHF), bien que certaines alternatives sont à envisager (ex : les résidences qui sont encore excentrées de Lausanne ne sont pas remplies, envisager peut être de loger les jeunes en apprentissage CFC/Berufsberatung).

Pour les étudiants, le marché du logement reste tout de même élevé à Lausanne et il est impossible, si la famille ne prend pas en charge les frais de logement, de subvenir à ses besoins sans un travail en parallèle aux études.

Groupes cibles : étudiants étrangers, participants à un programme d'échange universitaire et étudiants de la périphérie

En général, les étudiants peuvent se loger de trois façons différentes : ils peuvent habiter chez leurs parents, se chercher un appartement sur le marché libre ou habiter dans un foyer ou un appartement étudiant conçu exclusivement à cette fin.

Expansion de la demande avant tout à Zurich : En Suisse, les foyers étudiants offrent un logement à près de 16'000 étudiants. Mais les places sont également louées, en partie, à des apprentis et d'autres jeunes qui ne suivent pas forcément de cursus universitaire (beaucoup de places supplémentaires sont planifiées à Zurich surtout mais à Lausanne aussi, plusieurs centaines de chambres supplémentaires sont actuellement planifiées).

Malgré la forte demande en logements étudiants, la Suisse est à la traîne dans la construction de foyers : Le fort taux d'occupation des foyers étudiants en Suisse montre que le problème vient d'une offre insuffisante. Le potentiel pour des foyers supplémentaires est là. Une enquête menée en Allemagne a montré que 13% de tous les étudiants préféreraient habiter dans un foyer étudiant. Le potentiel possible estimé à environ 10% pour la Suisse ne semble pas exagéré si le loyer, la situation géographique et l'équipement conviennent. Le potentiel théorique de la demande en places dans des foyers étudiants serait ainsi aujourd'hui de 23'000 chambres.⁷

Student in einer Stadt wie Lausanne, die Low-Cost-Gehäuse rar sind.

Lausanne ist eine Stadt mit 300.000 Einwohnern. Trotz seiner Größe, hat es keine Campus und es ist für jedermann auf eine Unterkunft zu finden. Tatsächlich ist die Wohnsituation besonders schwierig, in der Region und UNIL-EPFL kann für jeden Schüler nicht gewährleisten Gehäuse. Universität Hostels, Apartments, Immobilienagenturen. Die meisten der Apartments und Studios durch Makler verwaltet werden, jedoch ermutigt die Wohnungsnot Managementverträge größere Wohnungen für Familien in

⁷ <https://www.credit-suisse.com/media/production/asset-management/docs/real-estate/beilage-studenthousing-fr.pdf>

Priorität vergeben werden (die meisten kreditwürdig). Die Schüler können auch beim Einwohner (zwischen 600- und 800- pro Monat) oder in Wohnheimen bleiben. Der Hauptdarsteller des Studentenwohnungsmarkts ist in Lausanne FMEL. Dies ist das Haus, das die meisten Schüler (UNIL und EPFL) beherbergt es 14 Wohnungen umfasst. Wenn es gab einige Probleme und Beschwerden in der Vergangenheit (durch die prekäre SOUTH Studenten Vereinigung verurteilt) => steuert, Vertreibungen, Kamerainstallation usw. Andere Lösungen gibt es für Studenten, Genossenschaften (FSLE, Blue Planet usw.). Im Frühjahr und Sommer, erstellt die South Union und der Stiftungsrat FMEL (bestehend aus Studentenvertreter, darunter der Generalsekretär der AWF), eine Arbeitsgruppe zu diskutieren und zu lösen bestreitet, dass es sein könnte. Daher hat sich die Situation von Studentenwohnungen in Lausanne verbessert, die Mieten sind billig (ab 500 CHF), obwohl einige Alternativen in Betracht gezogen werden (zB Wohnungen, die exzentrische noch Lausanne sind nicht eingehalten werden, sollten bringen können Jugendliche FCKW / Berufsberatung zu lernen). Für Studenten, bleibt der Immobilienmarkt immer noch teuer in Lausanne und es ist unmöglich, wenn die Familie nicht die Kosten für die Unterkunft nicht unterstützt, sich auf Studien ohne Job parallel zu unterstützen.

III. **Rapport des autres sections (SkuBa, AgeF et Studends.fhnw)**

Skuba

Die Wohnvermittlung (WoVe) in Basel:

Verein

1970 aus einem Akt der studentischen Selbsthilfe als „Verein Studentische Wohnvermittlung – die WoVe“ gegründet, ist der „Verein für Studentisches Wohnen – WoVe“, wie wir seit 2013 heissen, heute der wichtigste Player für studentisches Wohnen in Basel. Unser Ziel ist, möglichst vielen Personen möglichst günstigen Wohnraum anbieten zu können. Dafür mieten wir bei verschiedenen Eigentümern Wohnungen oder ganze Häuser an und vermieten diese zimmerweise an Personen weiter, welche eine Ausbildung an einer der öffentlichen Bildungsinstitutionen der Nordwestschweiz absolvieren.

Momentan bietet die WoVe rund 450 Zimmer an. Es werden sowohl möblierte als auch unmöbliert angeboten. Ebenfalls gibt es Wohngemeinschaften als auch Wohnungen für nur eine Person.

Einige grundlegende Bedingungen

- Die WoVe hat zum Zweck, Menschen in Ausbildung zu günstigem Wohnraum zu verhelfen. Entsprechend vermieten bzw vermitteln wir ausschliesslich an Personen, die aktuell eine Ausbildung an den öffentlichen Bildungsinstitutionen der Nordwestschweiz absolvieren oder eine solche in den nächsten drei Monaten beginnen.
- Unsere Wohngemeinschaften sind frei in der Wahl ihrer Mitbewohner_innen. Dies bedeutet, dass aus einer Anmeldung bei der WoVe kein fester Anspruch auf ein bestimmtes Zimmer erwächst.

- Für unsere unmöblierten Einzimmerwohnungen sowie für alle möblierten Angebote ist, falls mehrere Personen sich um das selbe Angebot bewerben, das Datum der Anmeldung ausschlaggebend.
- Für die Anmeldung bei der WoVe ist eine Gebühr gemäss Anmeldeformular fällig. Die Anmeldung ist während eines Jahres gültig. So lange kann jederzeit während unserer Sprechstunden eine aktualisierte Liste mit all unseren Angeboten bezogen werden.
- Personen mit einem monatlichen Einkommen von CHF 2'500.- oder mehr müssen zusätzlich zum Mietzins einen Solidaritätsbeitrag von CHF 50.- entrichten.
- Einzelne Liegenschaften sind gemäss dem eidgenössischen Wohnbau- und Eigentumsförderungsgesetz (WEG) subventioniert. In den entsprechenden Wohngemeinschaften dürfen keine Personen mit einem monatlichen Einkommen von mehr als CHF 1'800.- wohnen. Zusätzlich darf die gesamte Lohnsumme dieser WGs CHF 50'000.- nicht übersteigen.
- Sowohl die folgende Karte als auch die Liste auf der entsprechenden Subseite, zeigen unser gesamtes Portfolio. Keines von Beidem macht eine Aussage über die Verfügbarkeit von Zimmern in einer der angegebenen Liegenschaften.
-

Methode zur Bekämpfung der Wohnungsnot der Studierenden:

Wohnen für Hilfe

- **Die Idee**
Ältere oder alleinstehende Menschen stellen Studentinnen und Studenten Wohnraum zur Verfügung, den sie selbst nicht (mehr) benötigen. Das besondere an „Wohnen für Hilfe“ ist, dass die Miete nicht mit Geld, sondern mit Dienst- und Hilfeleistungen abgegolten wird. Als Richtwert gilt: eine Stunde Hilfe pro Monat für einen Quadratmeter Wohnraum. Im Vordergrund steht der Austausch zwischen den Generationen.
- **Der Ablauf**
Damit aus „Wohnen für Hilfe“ nur möglichst gut funktionierende Wohnpartnerschaften hervorgehen, übernimmt der Verein für Studentisches Wohnen (WoVe) eine Vermittlerrolle. Personen, die Wohnraum anbieten möchten, füllen dazu nebenstehenden Fragebogen aus und senden ihn an info@wove.ch. Wir führen eine Datenbank, in der alle Ansprüche an den gewünschten Mitbewohner, aber auch die benötigten Hilfestellungen registriert werden.
- **ACHTUNG:** Im Rahmen des Projektes „Wohnen für Hilfe“ können keine pflegerischen Leistungen erbracht werden. Die Zimmersuchenden füllen einen analogen Fragebogen aus, dessen Inhalt mit der Datenbank abgeglichen wird. Nur wenn zwei Personen in ihren Angaben grosse Übereinstimmung aufweisen, wird ein Kontakt vermittelt. So wird vermieden, dass potentielle Vermieterinnen und Vermieter unnötig viele Anfragen von Personen beantworten müssen, mit denen ein Zusammenleben ohnehin nicht funktioniert hätte.
- **ACHTUNG:** Entsprechend kann die WoVe keine Garantie übernehmen, dass überhaupt ein Kontakt hergestellt werden kann.

- Le membre de l'AGEF fournit un rapport d'activité (de 2014) sur la Fondation Apartis qui a pour but

de mettre à disposition et d'administrer des logements pour les étudiants, dans la ville de Fribourg et dans les environs.

Lea Widmer, la représentante de **Studends.fhnw** fournit son rapport :

- Viele Standorte sind mobil gut gelegen, weshalb Studis sonst irgendwo wohnen
- Deshalb gibt es keine Campuskultur, ev. will students ein Projekt dazu entwickeln
- Für Campuskultur bräuchte es auch zahlbare Wohnungen im Umfeld der Campus
- Problem der Mitgestaltung am Campus
 - o Gebäude von Kanton
 - o Keine Änderungen bis Architekt gestorben ist

Mail Fachschaftspräsident:

Am Standort Muttentz (HLS) ist die Situation meiner Meinung nach nicht so prekär. Wie bereits erwähnt nutzen wir die genannten Vereine & Organisationen von students, welche wir bereits an unseren Infotagen bekannt geben. Nebenbei haben wir einige Wohngemeinschaften in der Nähe (Muttentz und Basel), welche immer wieder neue Studierende aufnehmen. Zudem leben viel Deutsche grenznah in Lörrach, Weil am Rhein oder Rheinfelden.

Summa sumarum sehe ich in Muttentz kein allzu grosses Problem bezüglich Wohnungssuche, man muss sich einfach darum kümmern. Ich selber wohne alleine in Pratteln in einer 1.5 Zimmer Wohnung, das ist aber eher die Ausnahme.

IV. **Conclusion (personnelle):** Le rapport de la Skuba sur le projet à Bâle devrait permettre aux autres membres de la Commission de puiser ces idées afin de promouvoir un accès au logement pour toutes et tous. Il est possible de s'informer au niveau des villes et d'agir concrètement (même en tant qu'individu), par exemple, en siégeant à la FMEL⁸, comme il est possible de le faire à Lausanne en tant qu'étudiant-e et de chercher des solutions avec les acteurs du logement étudiant dans chacune de ces villes, ces acteurs étant les principaux concernés et ceux ayant la possibilité d'agir concrètement.

V. **Début de rédaction d'un papier sur le logement étudiant en Suisse/
Positionspapier Wohnsituation**

Un papier sur le logement a commencé à être écrit, relatant les situations pour les logements étudiants dans chacune des villes concernées (Berne, Bâle, Lausanne, Genève, Fribourg, Zurich), ainsi qu'une analyse des raisons (Ursachen) causant ces problèmes, les solutions que pourrait apporter l'UNES (Lösungen), et les revendications (Forderungen) de l'UNES.

⁸ <https://www.fmel.ch/fr/fmel/conseil-de-fondation>

Divers

Loïc Pillard

Sonate F-A-E „*Frei aber einsam*“

Aux termes d'inlassables recherches, il m'a été permis de découvrir dans les tréfonds de la connaissance humaine l'existence d'une sonate pour violon et piano intitulée Sonate F-A-E composée par Albert Dietrich, Robert Schumann et Johannes Brahms à Düsseldorf en octobre 1853. Cette œuvre au romantisme gargantuesque pourrait prétendre à devenir le nouvel hymne de la vénérable FAE.